

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints, pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Agence spatiale canadienne. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du Gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels de l'Agence concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de Contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'Agence sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de l'Agence sont aussi revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de l'audit interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations de l'Agence, ainsi que par le comité d'audit, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôles adéquats et d'assurer la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers à l'administrateur général de l'Agence.

Les états financiers de l'Agence spatiale canadienne n'ont pas fait l'objet d'un audit externe.

Signé par Lisa Campbell

1 septembre 2023

Signé par Éric Vachon

31 août 2023

Lisa Campbell
Présidente
Longueuil, Canada

Date

Éric Vachon
Vice-président intérimaire, Stratégie corporative et
innovation et Dirigeant principal des finances
Longueuil, Canada

Date

État de la situation financière (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Au 31 mars	2023	2022
		Redressé (note 14)
(en milliers de dollars)	\$	\$
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	176 025	100 684
Indemnités de vacances et congés compensatoires	7 174	7 318
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5)	574	560
Revenus reportés (note 6)	90	44
Indemnités de départ (note 7(b))	2 085	2 235
Autres passifs (note 8)	2 394	3 250
Total des passifs nets	188 342	114 091
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	161 666	94 112
Débiteurs et avances (note 9)	16 880	9 516
Total des actifs financiers bruts	178 546	103 628
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 9)	(42)	(553)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(42)	(553)
Total des actifs financiers nets	178 504	103 075
Dette nette de l'Agence	9 838	11 016
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	1 774	1 070
Immobilisations corporelles (note 10)	1 323 420	1 363 152
Total des actifs non financiers	1 325 194	1 364 222
Situation financière nette de l'Agence	1 315 356	1 353 206

Obligations contractuelles (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Signé par Lisa Campbell

1 septembre 2023

Signé par Éric Vachon

31 août 2023

Lisa Campbell

Date

Présidente

Longueuil, Canada

Éric Vachon

Date

Vice-président intérimaire, Stratégie corporative et innovation et Dirigeant principal des finances

Longueuil, Canada

État des résultats et de la situation financière nette de l'Agence (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2023	2023	2022
Résultats	Réel	Réel redressé
prévus		(note 14)
\$	\$	\$

Charges

Présence du Canada dans l'espace	498 353	467 550	486 999
Services internes	61 460	76 500	65 321
Total des charges	559 813	544 050	552 320

Revenus

Vente de produits et services	790	632	583
Location et utilisation de biens publics	239	260	241
Vente de droits et privilèges	32	47	27
Revenus divers	1 085	387	651
Revenus gagnés pour le compte du Canada	(1 495)	(1 297)	(1 330)
Total des revenus	651	29	172

Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et transferts	559 162	544 021	552 148
--	----------------	----------------	----------------

Financement du gouvernement et transferts

Encaisse nette fournie par le Gouvernement du Canada	430 537	342 223
Variations des montants à recevoir du Trésor	67 554	22 824
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12(a))	8 104	7 548
Autres éléments d'actifs transférés de d'autres ministères gouvernementaux	(24)	(45)
Total du financement du gouvernement et transferts	506 171	372 550

Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et transferts	37 850	179 598
--	---------------	----------------

Situation financière nette de l'Agence - début de l'exercice	1 353 206	1 532 804
---	------------------	------------------

Situation financière nette de l'Agence - fin de l'exercice	1 315 356	1 353 206
---	------------------	------------------

Autres transactions entre apparentés (note 12(b))

Information sectorielle (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette de l'Agence (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2023	2022
		Redressé (note 14)
	\$	\$
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et transferts	37 850	179 598
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 10)	174 852	44 746
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	(208 210)	(216 662)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(610)	(6)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(5 764)	(78)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(39 732)	(172 000)
Variation due aux charges payées d'avance	704	(6 186)
Augmentation (diminution) de la dette nette de l'Agence	(1 178)	1 412
Dette nette de l'Agence - début de l'exercice	11 016	9 604
Dette nette de l'Agence - fin de l'exercice	9 838	11 016

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2023	2022
	\$	Redressé (note 14) \$
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et des transferts	544 021	552 148
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	(208 210)	(216 662)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(5 764)	(78)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12(a))	(8 104)	(7 548)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des débiteurs et avances	7 875	85
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	704	(6 186)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	(75 341)	(23 440)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	144	236
Augmentation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(14)	(13)
Augmentation des revenus reportés	(46)	-
Diminution des indemnités de départ	150	233
Diminution du passif éventuel	-	140
Diminution (augmentation) des autres passifs	856	(1 477)
Autres éléments d'actifs transférés de d'autres ministères gouvernementaux	24	45
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	256 295	297 483
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 10)	174 852	44 746
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(610)	(6)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	174 242	44 740
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	430 537	342 223

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence spatiale canadienne « Agence » a été décrétée « ministère » le 1er mars 1989. L'Agence est un secteur de la fonction publique nommée à l'Annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'Agence fait partie du portefeuille ministériel d'Innovation, Sciences et Développement économique, qui la représente au Parlement et au Cabinet.

La *Loi sur l'Agence spatiale canadienne*, qui a reçu la sanction royale en 1990, attribue quatre fonctions essentielles à l'Agence :

- assister le ministre pour la coordination de la politique et des programmes du gouvernement canadien en matière spatiale;
- concevoir, réaliser, diriger et gérer des programmes et travaux liés à des activités scientifiques et industrielles de recherche et développement dans le domaine spatial et à l'application des techniques spatiales;
- promouvoir la diffusion et le transfert des techniques spatiales au profit de l'industrie canadienne; et
- encourager l'exploitation commerciale du potentiel offert par l'espace, des techniques et installations spatiales et des systèmes spatiaux.

L'Agence spatiale canadienne a pour mandat : « de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifique de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique ».

L'Agence s'acquitte de son mandat par l'entremise des responsabilités essentielles suivantes :

La présence du Canada dans l'espace

L'Agence spatiale canadienne coordonne les politiques et les programmes spatiaux du gouvernement du Canada; veille à ce que d'autres ministères et organismes gouvernementaux aient accès à des données, à de l'information et à des services spatiaux en vue de réaliser leur mandat; planifie, dirige et gère des projets ayant trait à la recherche spatiale scientifique ou industrielle et au développement des sciences et des technologies spatiales; promeut le transfert et la diffusion des technologies spatiales à l'échelle de l'industrie canadienne; et encourage l'exploitation commerciale des capacités, des installations et des systèmes spatiaux. L'Agence spatiale canadienne vise également à accroître la capacité spatiale canadienne, à intéresser la prochaine génération de scientifiques et d'ingénieurs du domaine spatial et à offrir des occasions inspirant les jeunes à acquérir les compétences requises, à poursuivre leurs études et à faire carrière en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques.

Services internes

Les Services internes comprennent des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes et/ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations générales. Les Services internes désignent les activités et ressources des dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont: Services de gestion des acquisitions, Services de communication, Services de gestion financière, Services de gestion des ressources humaines, Services de gestion de l'information, Services de technologie de l'information, Services juridiques, Services de gestion du matériel, Services de gestion et de surveillance, Services de gestion des biens immobiliers.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'Agence ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables canadiens généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections "Charges" et "Revenus" de l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence correspondent aux montants rapportés dans l'état prospectif des résultats intégrés au Plan ministériel 2022-2023. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section "Financement du gouvernement et transferts" de l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence ni dans l'état de la variation de la dette nette de l'Agence parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2022-2023.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'Agence a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

- ✓ Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où l'Agence a une obligation de fournir des biens, des services, ou des actifs qui seront utilisés à une date future (note 6).
- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de l'Agence. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il ou elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les services juridiques et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(f) Avantages sociaux futurs (note 7)

- i Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime. La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payés la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Instruments financiers

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits ou obligations d'obtenir ou de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. L'Agence comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

Les instruments financiers comprennent les comptes débiteurs, ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer.

Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût. Tous les coûts des opérations associés sont ajoutés à la valeur comptable lors de la comptabilisation initiale.

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 10. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

(i) Passif éventuel

Le passif éventuel représente une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(j) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée quand tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation légale à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu, il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts de mise hors service sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisation peut survenir en relation avec une immobilisation qui n'est pas reconnue ou n'est plus en utilisation productive. Dans ce cas, le coût de la mise hors service de l'immobilisation serait passé en charge. Le solde du passif est la meilleure estimation du gouvernement du montant requis pour retirer l'immobilisation.

Lorsque les flux de trésorerie futurs requis pour régler un passif sont estimables, prévisibles et devraient se produire dans le futur, une technique de valeur actuelle est utilisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement, associé au nombre estimé d'années pour terminer l'assainissement ou la mise hors service.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

(k) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au 31 mars. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés dans le poste « divers » à l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes afférentes au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique de la conjoncture économique générale et représente la meilleure estimation du gouvernement à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont sujettes à une incertitude relative à la mesure, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs, de l'inflation, de l'augmentation des taux d'intérêt, et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature des coûts de mise hors service d'immobilisations. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée, des révisions aux normes environnementales ou des changements de réglementation pourraient entraîner des changements importants aux passifs comptabilisés.

(m) Opérations entre apparentés

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit:

- i Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers de l'Agence à la valeur comptable.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière, et l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de l'Agence pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires utilisées de l'exercice en cours

	2023	2022
		Redressé (note 14)
(en milliers de dollars)	\$	\$
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et des transferts	544 021	552 148
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	(208 210)	(216 662)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12(a))	(8 104)	(7 548)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	318	977
Diminution des indemnités de départ	150	233
Diminution des indemnités de vacance et congés compensatoires	144	236
Augmentation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(14)	(13)
Diminution du passif éventuel	-	140
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(5 764)	(78)
Autres	749	121
	<u>323 290</u>	<u>329 554</u>
<i>Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 10)	174 852	44 746
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(610)	(6)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	704	(6 186)
	<u>174 946</u>	<u>38 554</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	498 236	368 108

(b) Autorisations fournies et utilisées

	2023	2022
(en milliers de dollars)	\$	\$
Autorisations fournies		
<i>Crédit 1</i> - Dépenses de fonctionnement	230 698	240 107
<i>Crédit 5</i> - Dépenses en capital	285 958	153 481
<i>Crédit 10</i> - Subventions et contributions	85 581	86 889
Montants législatifs	13 195	11 073
	<u>615 432</u>	<u>491 550</u>
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	-	172
Périmées : Fonctionnement	5 574	14 432
Périmées : Capital	111 106	108 735
Périmées : Subventions et contributions	516	55
Périmées : Produit de la vente de biens excédentaires de l'État	-	48
	<u>117 196</u>	<u>123 442</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	498 236	368 108

Les fonds périmés sont des fonds inutilisés à la fin de l'exercice, qui peuvent être éligibles à des reports à l'année subséquente.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Crédoiteurs et charges à payer

(en milliers de dollars)	2023 \$	2022 \$
Comptes créditeurs - parties externes	81 581	35 402
Retenues de garantie	9 541	5 433
Comptes créditeurs — autres ministères et organismes	2 572	1 020
Autres créditeurs	21	31
Total des créditeurs	93 715	41 886
Charges à payer	82 310	58 798
Total des créditeurs et des charges à payer	176 025	100 684

5. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

L'Agence a comptabilisé des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour le retrait de l'amiante et autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suit :

(en milliers de dollars)	Asbestos \$	Other \$	2023 \$	2022 Redressé (note 14) \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au 1er avril	517	43	560	547
Charge de désactualisation ¹	13	1	14	13
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au 31 mars	530	44	574	560

¹ La charge de désactualisation est l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation en raison du temps écoulé.

Les dépenses futures non actualisées et ajustées en fonction de l'inflation liées aux projets et incluses dans le passif s'élèvent à \$ 0.9 millions de dollars (0.9 millions de dollars en 2022).

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	2023	2022
Taux d'actualisation	2.4 - 2.5%	2.4 - 2.5%
Période d'actualisation et période du règlement	7 à 21 ans	8 à 22 ans
Taux d'inflation à long terme	2%	2%

L'obligation liée à la mise hors service de la Station spatiale internationale, en partenariat avec nos partenaires internationaux, n'a pas été constatée dans les états financiers étant donné qu'elle est assujettie à plusieurs incertitudes et une estimation raisonnable ne peut être déterminée à ce stade-ci.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus avant la prestation des services connexes dans le cadre des activités de RADARSAT-2 pour couvrir les charges liées à la réception, l'archivage, le catalogage et l'acquisition de services de satellite et à la préparation des installations du personnel de MacDonald Dettwiler and Associates Ltd. (MDA). Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2023 \$	2022 \$
Revenus reportés au 1er avril	44	44
Sommes perçues	1 208	1 071
Services rendus	(1 162)	(1 071)
Revenus reportés au 31 mars	90	44

7. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 pour cent par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en oeuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des dépenses de 2022-2023 s'élève à 8.1 millions de dollars (7.3 millions de dollars en 2021-2022). Pour les membres du groupe 1, les dépenses correspondent à environ 1.02 fois (1.01 fois pour 2021-2022) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1 fois (1 fois pour 2021-2022) les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Agence relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés, étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de service et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2023, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivantes:

(en milliers de dollars)	2023 \$	2022 \$
Obligation au titre des indemnités constituées, début de l'exercice	2 235	2 468
Charge pour l'exercice	101	38
Indemnités versées pendant l'exercice	(251)	(271)
Obligation au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	2 085	2 235

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Autres passifs

(en milliers de dollars)	2023	2022
	\$	\$
Retenues de garantie	2 394	3 250
	2 394	3 250

9. Débiteurs et avances

(en milliers de dollars)	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs des autres ministères gouvernementaux et organismes	16 575	9 153
Débiteurs d'entités externes	205	302
Autres débiteurs et avances	106	70
	16 886	9 525
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs d'entités externes	(6)	(9)
Débiteurs bruts	16 880	9 516
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(42)	(553)
Débiteurs nets	16 838	8 963

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs d'entités externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette.

(en milliers de dollars)	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs d'entités externes		
Non en souffrance	192	266
Nombre de jours en retard		
1 à 30	4	36
31 à 60	9	0
Total partiel	205	302
Moins: Provision pour moins-value	(6)	(9)
Total	199	293

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments, travaux et infrastructure	9-40 ans
Matériel et équipement	4-20 ans
Matériel informatique	3-13 ans
Logiciels	3-15 ans
Autres équipements	2-30 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Autres véhicules	10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie d'immobilisation applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent en état d'utilisation pour la production de biens ou la prestation de services (mise en service) et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

Les immobilisations spatiales ne sont considérées opérationnelles que lorsqu'elles ont atteint l'orbite ou la trajectoire visée ou la date d'amarrage à la station spatiale internationale.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Immobilisations corporelles (suite)

Coût	Solde d'ouverture 1er avril 2022		Acquisitions	Ajustements ⁽¹⁾	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars 2023
	Redressé (note 14)					
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrain	85	-	-	-	-	85
Bâtiments, travaux et infrastructure	182 353	-	-	2 966	-	185 319
Matériel et équipement	45 786	233	1 198	(442)	-	46 775
Matériel informatique	16 092	158	-	(42)	-	16 208
Logiciels	43 536	133	-	-	-	43 669
Autres équipements	2 471 152	445	15 521	(850)	-	2 486 268
Véhicules automobiles	178	-	-	-	-	178
Autres véhicules	571	44	-	-	-	615
Améliorations locatives	742	-	-	-	-	742
Actifs en construction	263 979	173 839	(19 685)	(5 739)	-	412 394
	3 024 474	174 852	-	(7 073)	-	3 192 253
Amortissement cumulé	Solde d'ouverture 1er avril 2022	Redressé (note 14)	Amortisse- ment	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars 2023
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bâtiments, travaux et infrastructure	120 652	5 467	-	-	-	126 119
Matériel et équipement	38 410	1 042	-	(441)	-	39 011
Matériel informatique	14 136	516	-	(41)	-	14 611
Logiciels	19 868	2 817	-	-	-	22 685
Autres équipements	1 467 330	198 221	-	(217)	-	1 665 334
Véhicules automobiles	101	28	-	-	-	129
Autres véhicules	454	26	-	-	-	480
Améliorations locatives	371	93	-	-	-	464
	1 661 322	208 210	-	(699)	-	1 868 833
Valeur comptable nette	Solde d'ouverture 1er avril 2022	Redressé (note 14)				Solde de clôture 31 mars 2023
(en milliers de dollars)	\$	\$				\$
Terrain	85	-				85
Bâtiments, travaux et infrastructure	61 701	-				59 200
Matériel et équipement	7 376	-				7 764
Matériel informatique	1 956	-				1 597
Logiciels	23 668	-				20 984
Autres équipements	1 003 822	-				820 934
Véhicules automobiles	77	-				49
Autres véhicules	117	-				135
Améliorations locatives	371	-				278
Actifs en construction	263 979	-				412 394
Valeur comptable nette	1 363 152	-				1 323 420

(1) Les ajustements incluent les actifs en construction de 19,7 millions de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories d'actifs à la suite de l'achèvement des actifs suivants: bâtiments, travaux et infrastructure 3,0 millions de dollars, matériel et équipement 1,2 million de dollars et autres équipements 15,5 millions de dollars.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert, pour la construction d'actifs et pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2024	2025	2026	2027	2028 et exercices ultérieurs	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements de transfert	34 500	33 279	34 027	32 838	60 884	195 528
Construction d'actifs	154 705	712	-	-	-	155 417
Acquisitions de biens et services	60 456	24 478	12 909	5 128	-	102 971
Total	249 661	58 469	46 936	37 966	60 884	453 916

Les obligations contractuelles pour les paiements de transfert sont majoritairement reliées aux contributions à l'Agence spatiale européenne. La construction d'actifs est majoritairement reliée au Canadarm3 et au projet d'Interfaces robotisées externes de la station Gateway alors que les obligations pour l'acquisition de biens et services sont majoritairement reliées au programme canadien de la station spatiale ainsi qu'à la mission de rover lunaire.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes.

L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux installations, services juridiques et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services reçus gratuitement ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence :

	2023	2022
(en milliers de dollars)	\$	\$
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	7 812	7 280
Installations	181	173
Services juridiques	111	95
	8 104	7 548

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacite de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, tels que les services de paye et d'émission des chèques offerts par Services publics et Approvisionnement Canada, les services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) dans les domaines des centres de données et des réseaux offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence.

(b) Autres transactions avec d'autres ministères gouvernementaux et agences

	2023	2022
(en milliers de dollars)	\$	\$
Charges	40 831	36 524
Revenus	368	373

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

13. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle de l'Agence. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Les résultats pour la période sont comme suit :

	Présence du Canada dans l'espace	Services internes	2023	2022 Redressé (note 14)
	\$	\$	\$	\$
(en milliers de dollars)				
Charges de fonctionnement				
Amortissement des immobilisations corporelles	203 455	4 755	208 210	216 662
Services professionnels et spéciaux	100 393	13 560	113 953	127 225
Salaires et avantages sociaux	59 622	44 630	104 252	95 036
Déplacements et communications	7 503	841	8 344	5 483
Perte sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	5 638	128	5 766	82
Locations	2 409	3 064	5 473	4 914
Achat de services de réparation et d'entretien	538	2 807	3 345	1 227
Acquisition de machinerie et de matériel	1 754	1 417	3 171	3 107
Information	934	1 580	2 514	8 229
Services publics, fournitures et approvisionnements	327	1 236	1 563	1 222
Autres	25	2 482	2 507	2 483
Total des charges de fonctionnement	382 598	76 500	459 098	465 670
Paiements de transfert				
Organisations internationales	47 415	-	47 415	50 120
Industrie	22 626	-	22 626	22 864
Organismes à but non lucratif	14 790	-	14 790	13 666
Particuliers	121	-	121	-
Total des paiements de transfert	84 952	-	84 952	86 650
Total des charges	467 550	76 500	544 050	552 320
Revenus				
Revenus tirés de la vente de produits et de services	632	-	632	583
Location et utilisation de biens publics	-	260	260	241
Revenus tirés de la vente de droits et de privilèges	47	-	47	27
Gain sur l'aliénation d'actifs non immobilisés	-	2	2	4
Revenus divers	56	329	385	647
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(716)	(581)	(1 297)	(1 330)
Total des revenus	19	10	29	172
Coût de fonctionnement net	467 531	76 490	544 021	552 148

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Adoption d'une nouvelle norme comptable

À compter du 1er avril 2022, le gouvernement a adopté la nouvelle norme comptable du secteur public PS3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Cette norme exige que les entités du secteur public comptabilisent les coûts légalement obligatoires associés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lors de l'acquisition, de la construction ou du développement et passent ces coûts en charge systématiquement sur la durée de vie de l'actif.

Le gouvernement a appliqué l'approche transitoire d'application rétrospective modifiée. Lors de la première application de la norme, le gouvernement a reconnu :

- a) au passif, les obligations existantes liées à la mise hors service, ajustées en fonction de l'augmentation due aux désactualisations cumulées à cette date;
- b) à l'actif, un coût de mise hors service, porté en augmentation de la valeur comptable des immobilisations corporelles en cause;
- c) les amortissements cumulés du coût inscrit à l'actif;
- d) un ajustement du solde d'ouverture de l'excédent ou du déficit accumulé.

Ces montants ont été évalués à l'aide d'informations, d'hypothèses et de taux d'actualisation en vigueur au début de l'exercice. Le montant comptabilisé en tant que coût de mise hors service d'immobilisations est évalué à la date à laquelle l'obligation de mise hors service d'immobilisations a été contractée. La désactualisation et l'amortissement cumulés sont évalués pour la période allant de la date à laquelle le passif aurait été comptabilisé si les dispositions de la présente norme avaient été en vigueur jusqu'à la date à laquelle la présente norme est appliquée pour la première fois.

Un rapprochement du retraitement des postes significatifs des états financiers suit :

	2022		
	Tel qu'établi antérieurement	Effet de l'adoption de la nouvelle norme comptable	Tel que redressé
	\$	\$	\$
<i>(en milliers de dollars)</i>			
État de la situation financière:			
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	560	560
Total des passifs nets	113 531	560	114 091
Dette nette de l'Agence	10 456	560	11 016
Immobilisations corporelles	1 363 039	113	1 363 152
Total des actifs non financiers	1 364 109	113	1 364 222
Situation financière nette de l'Agence	1 353 653	(447)	1 353 206
États des résultats et de la situation financière nette de l'Agence			
Total des charges	552 299	21	552 320
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et transferts	552 127	21	552 148
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et transferts	179 577	21	179 598
Situation financière nette de l'Agence - début de l'exercice	1 533 230	(426)	1 532 804
Situation financière nette de l'Agence - fin de l'exercice	1 353 653	(447)	1 353 206
État de la variation de la dette nette de l'Agence			
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et transferts	179 577	21	179 598
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(171 992)	(8)	(172 000)
Augmentation de la dette nette de l'Agence	1 399	13	1 412
Dette nette de l'Agence - début de l'exercice	9 057	547	9 604
Dette nette de l'Agence - fin de l'exercice	10 456	560	11 016
État des flux de trésorerie			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et transferts	552 127	21	552 148
Amortissement des immobilisations corporelles	(226 654)	(8)	(226 662)
Augmentation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	(13)	(13)